

11 novembre 2006

Après un accord avec Bombardier

Alstom décide de retirer son recours sur l'appel d'offres des trains Transilien

Alstom a pris ce jour la décision de retirer le recours que l'entreprise avait introduit le 30 octobre devant le Tribunal Administratif de Paris à la suite de l'attribution par la SNCF du contrat des trains Transilien à Bombardier. Ce recours avait entraîné la suspension de la signature du contrat.

Des négociations sont intervenues entre Bombardier et Alstom pour déterminer les modalités d'une coopération pour la réalisation de ce projet. Alstom a décidé de se désister de la procédure en référé après que Bombardier se soit engagé sur les termes de cette coopération. Cet engagement porte notamment sur des prestations d'ingénierie, sur l'assemblage d'une partie significative des voitures et sur la fourniture d'une partie des bogies. La part exécutée par Alstom est estimée à environ un tiers du contrat global et sera mise en oeuvre dans des conditions de marge raisonnable.

Alstom a choisi de privilégier une solution de compromis de préférence à la procédure en cours par souci de ne pas retarder le renouvellement des trains Transilien attendu par les Franciliens, par la volonté de consolider avec la SNCF, premier client du Secteur Transport du Groupe, une relation constructive et mutuellement avantageuse, et par la préoccupation de conforter le plan de charge de ses usines françaises du Creusot et de Reichshoffen.

Contacts presse

Patrick Bessy, Philippe Kasse, Stéphane Farhi (Corporate)

Tel +33 1 41 49 29 82 /33 08

Patrick Bessy + 33 6 75 11 09 71

Philippe Kasse + 33 6 76 49 38 98

Stéphane Farhi + 33 6 79 20 06 89

philippe.kasse@chq.alstom.com

stephane.farhi@chq.alstom.com

Relations investisseurs

Emmanuelle Châtelain

Tel + 33 1 41 49 37 38

investor.relations@chq.alstom.com

Site internet : www.alstom.com